

Le 11 mars 2014

Association Villages et Bocage
A l'attention de Monsieur BROSSARD
et Madame VRIGNAUD

Madame, Monsieur,

Les énergies renouvelables ne peuvent être ignorées et c'est le devoir de tout élu de s'intéresser à ce problème vaste et complexe qui fait débat. A ce titre, bien que nous n'ayons pas connaissance des résultats des études commanditées par Monsieur GABORIAU, notre équipe a inscrit au budget la réhabilitation de bâtiments communaux gros consommateurs d'énergie afin que ceux-ci soient mis en conformité avec les nouvelles réglementations thermiques ; cette décision atteste que nous sommes sensibilisés à ce qui touche au développement durable.

Pour ce qui concerne le projet du parc éolien sur la commune de Dompierre, nous avons été alertés sur ce sujet en septembre 2013. Malheureusement malgré nos demandes, nous ne sommes pas plus éclairés que vous ne semblez l'être vous-même.

Donc, à ce stade de nos connaissances, nous formulons toutes les réserves d'usage qui s'imposent, sur un projet qui ne saurait avoir une issue favorable s'il devait constituer un préjudice pour les riverains concernés.

Cette promesse de campagne n'est pas limitée à une seule personne (tête de liste). Elle est celle de toute l'équipe Dompierre Avenir qui s'engage ainsi, si nous sommes élus, à préserver les intérêts des Dompierrois avec un esprit d'ouverture pour permettre l'utilisation d'énergies renouvelables.

Espérant avoir répondu dans l'immédiat à votre attente, nous restons à votre disposition pour débattre de l'environnement d'un point de vue plus général lors de notre réunion publique du jeudi 20 mars à 20 h 00 Salle Magaud.

Jean-Pierre BOUFFARD

